

Polycarbonate/Bisphenol A group
Epoxy Resin Committee

Le 21 janvier 2015

L'EFSA conclut que l'exposition au bisphénol A ne présente pas de risque pour la santé des consommateurs

L'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a publié aujourd'hui son avis scientifique final sur l'innocuité du bisphénol A (BPA). Cet avis regroupe l'évaluation de l'exposition au bisphénol A et de ses impacts sanitaires et rend compte, à l'issue du vaste processus de dialogue et de consultation qui a précédemment eu lieu, des commentaires émis par les autorités nationales et autres acteurs concernés. Cette nouvelle évaluation couvre l'exposition au bisphénol A via l'alimentation et une combinaison d'autres sources potentielles et prend en considération toutes les tranches d'âge de la population.

Les niveaux d'exposition observés à partir de tous les types de sources sont très faibles et se situent, pour toutes les tranches d'âge, bien en-deçà du seuil de sécurité appliqué.

Les produits contenant du BPA ne présentent donc aucun danger pour les consommateurs.

Grâce à une approche fondée sur l'évaluation de toutes les études pertinentes portant sur le BPA et à une méthodologie plus élaborée, les experts scientifiques de l'EFSA ont réussi à fixer un niveau d'exposition sans danger. "les experts scientifiques de l'EFSA ont réussi à fixer un niveau d'exposition sans danger valable tout au long de la vie, connu sous le nom de « dose journalière tolérable » (DJT). Il est à noter que ce niveau tient compte, par précaution, de toutes les incertitudes qui pourraient persister quant aux impacts sanitaires associés au BPA. Après avoir examiné l'ensemble des sources d'exposition, le groupe d'experts a estimé que le BPA ne présentait pas de risque pour la santé des consommateurs, quelle que soit la tranche d'âge considérée.

Il est prévu que l'EFSA revoie la DJT, laquelle est actuellement « temporaire ». Pour cela elle devrait s'appuyer sur les résultats des études gouvernementales en cours aux États-Unis, ces dernières visant à lever les incertitudes qui demeurent encore sur l'innocuité du BPA.

Un avis consolidé par une démarche de transparence et de dialogue

Le groupe PC/BPA et l'Epoxy Resin Committee saluent le processus de transparence et de dialogue entre les acteurs intéressés, dialogue encouragé par l'EFSA lors de consultations publiques. Ce processus a permis qu'un large éventail de points de vue scientifiques et d'informations soient examinés et pris en compte dans cet avis scientifique.

La confirmation de l'innocuité du BPA s'inscrit dans la logique des évaluations menées par les institutions publiques partout dans le monde

La conclusion de l'EFSA concorde avec le récent avis de la FDA (Food and Drugs Administration), l'agence américaine en charge de la sécurité des aliments, réaffirmant clairement l'innocuité du BPA dans les matériaux en contact alimentaire. Plusieurs autres institutions gouvernementales, dont Santé Canada, ont également évalué les données scientifiques relatives au BPA et sont parvenues à des conclusions similaires.

Au vu des conclusions de l'EFSA, les mesures d'interdiction portant sur le BPA en France sont excessives et devraient être levées

« Le fait que l'exposition au BPA se situe bien en-deçà du seuil de sécurité très précautionneux établi par l'EFSA démontre que des mesures de restriction totale appliquées à niveau national, tel qu'en France, sont injustifiées et devraient être levées. Les conclusions de l'EFSA doivent être la base d'une législation européenne sur la sécurité des aliments qui soit harmonisée et que tous les États membres respectent », déclare Jasmin Bird du groupe PC/BPA.

Pour en savoir plus, veuillez contacter :

Jasmin Bird

Groupe PC/BPA PlasticsEurope

Site Internet : www.bisphenol-a-europe.org

e-mail : jasmin.bird@plasticseurope.org

Tel: +32 2 676 17 38

Fax: +32 2 675 39 35